

Rapport de la Commission Géodésique pour l'année 1912/13

Autor(en): **Lochmann, J.-J.**

Objekttyp: **AssociationNews**

Zeitschrift: **Verhandlungen der Schweizerischen Naturforschenden Gesellschaft = Actes de la Société Helvétique des Sciences Naturelles = Atti della Società Elvetica di Scienze Naturali**

Band (Jahr): **96 (1913)**

PDF erstellt am: **20.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Rapport de la Commission Géodésique pour l'année 1912/13

Les travaux de la Commission géodésique suisse en 1912/13 sont la continuation de ceux de l'année précédente, soit pour les mesures de la pesanteur, soit pour les déterminations de différences de longitude.

Les *mesures de pesanteur au moyen de pendules* ont été cette année, faites à la station de référence de Bâle, seulement au début et à la fin de la campagne. Grâce à l'emploi de deux des nouveaux pendules, *en baros*, de la Commission, placés à côté des deux meilleurs pendules anciens, en laiton doré, l'invariabilité de ces instruments pouvait être prévue et il n'a pas été nécessaire de faire une série de comparaisons à Bâle au milieu de la campagne.

Les stations de pendule de l'été 1912 ont été au nombre de 16, outre Bâle. Ce sont : 1° quatre stations en Italie dans le val d'Antigorio, où notre ingénieur a été autorisé à opérer, avec le concours d'officiers de l'Institut militaire géographique de Florence, soit Domodossola, Premia, Formazza et S^{ta} Maria Maggiore ; 2° neuf stations dans les cantons du Tessin et des Grisons, Brissago, Roveredo, Augio, Mesocco, St. Bernardin, Hinterrhein, Splügen, Cresta et Andeer ; 3° trois stations dans le canton de Vaud, Yverdon, Payerne et Moudon. Les mauvaises conditions atmosphériques de l'été passé ont empêché de remplir complètement le programme établi par la Commission dans sa séance du 4 mai 1912.

Il en a été de même, mais pour une autre cause, en ce qui concerne les *déterminations de différences de longitude*. A l'époque où le précédent rapport de la Commission était livré, les deux autres ingénieurs avaient terminé la différence de longi-

tude Bâle-Zurich. Ils ont fait ensuite, dans de mauvaises conditions atmosphériques, celle de Zurich-Gurten (Berne). Tout était préparé pour celle de Genève-Gurten, lorsque l'un des ingénieurs est tombé malade d'une façon assez grave pour interrompre complètement son activité et arrêter les travaux de longitude.

En revanche, les déterminations faites ont été complètement réduites cet hiver et sont prêtes pour l'impression.

La Commission géodésique a tenu une séance extraordinaire à Berne, le 16 novembre 1912, pour s'occuper de questions administratives. Elle a eu le regret d'enregistrer la démission de l'ingénieur malade et s'est occupée de son remplacement. Elle a aussi pris les mesures nécessaires pour notre participation à l'Exposition nationale de 1914, à Berne.

Elle a tenu sa séance ordinaire seulement le 14 juin 1913 à Genève. Cette séance a été retardée du fait de la maladie du secrétaire de la Commission et parce que ses deux ingénieurs étaient occupés pendant le mois de mai à des mesures de pendule au tunnel du Lötschberg. Dans cette séance, la Commission a entendu divers rapports. Ce sont d'abord les rapports sur les travaux et les calculs exécutés en cours de l'exercice 1912-1913. Elle a ensuite arrêté le programme des travaux pour la campagne de 1913. Ce programme comprend : 1° Des *mesures de pendule* dans les cantons des Grisons et du Tessin pour étudier plus à fond la répartition du défaut de masse très sensible révélé par les mesures de 1912. L'ingénieur observera, outre Bâle, dans une douzaine de stations de la Vallée du Rhin, spécialement du Rhin antérieur et dans le Val Blenio, puis dans quatre stations de la Suisse Occidentale, pour compléter le réseau demandé par le Service topographique fédéral ; 2° Les *différences de longitudes* suivantes : Bâle-Bâle pour initier le nouvel observateur que la Commission a engagé pour le mois de juillet, puis Gurten-Genève, Bâle-Genève et Genève-Brigue ou, éventuellement Gurten-Neuchâtel.

Puis la Commission a aussi entendu les rapports de M. Gautier : 1° sur la *Conférence Générale de l'Association géodésique internationale*, à Hambourg, et 2° sur la *Conférence interna-*

tionale de l'heure, à Paris, où il représentait la Suisse. De même le rapport de M. Riggenbach sur la question du *levé magnétique de la Suisse*. Cette question a été renvoyée à la Commission par le Comité Central de la Société Helvétique après publication du travail de M. le Dr Brückmann. La Commission a décidé, le 14 juin, de se charger ultérieurement et éventuellement de ce travail mais de demander tout d'abord à M. Brückmann un projet circonstancié avec plan et devis pour cette entreprise scientifique.

Enfin la Commission a entendu le rapport de ses deux ingénieurs sur les mesures de la pesanteur qu'ils venaient d'exécuter au tunnel du Lötschberg et dont il sera traité dans le rapport sur l'exercice 1913-1914.

Lausanne, le 22 juin 1913.

Le Président,
J.-J. Lochmann.